



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

LIFE Vison d'Europe et espèces associées du Bassin de la Charente



Préserver

Protéger

Eduquer



Eric Brugel & Philippe Jourde

LPO France, juillet 2016

La LPO France souhaite déposer le 15 septembre prochain un LIFE Nature en faveur du Vison d'Europe et des espèces associées du Bassin de la Charente.

Le Vison d'Europe est l'une des espèces les plus menacées d'Europe. Elle est considérée en danger critique d'extinction par l'UICN, et figure parmi les espèces prioritaires de la Directive Habitats. Il s'agit par ailleurs d'une espèce parapluie, qui permet, en la protégeant, de préserver également toutes les espèces qui partagent son habitat.

Le Vison d'Europe est principalement menacé par :

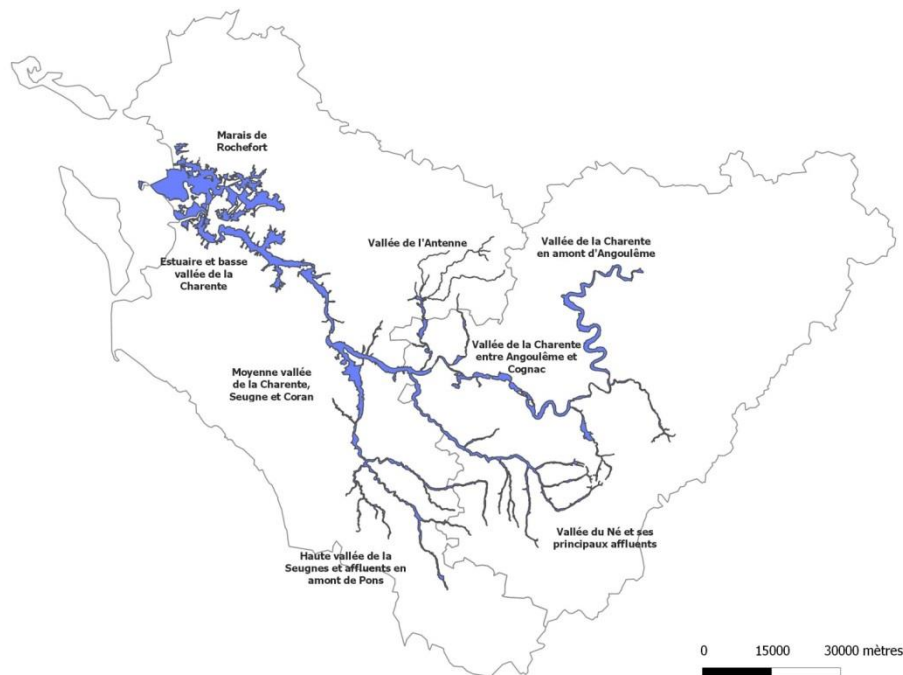
- l'introduction du Vison d'Amérique (qui occupe les mêmes habitats et entre en concurrence avec lui),
- la destruction, la dégradation, et la fragmentation de ses habitats (drainage et autres perturbations hydrauliques, conversion des zones humides en cultures, pollutions...) qui ont pour conséquence d'isoler les populations,
- les collisions routières (première cause de mortalité avérée).

Le bassin du fleuve Charente constitue aujourd'hui l'un des principaux noyaux de population et un secteur stratégique pour la conservation du Vison d'Europe. Il est de plus encore exempt de populations établies de Vison d'Amérique. En connectant les marais de Rochefort, de Brouage, de la confluence de la Boutonne, de la Charente aval au chevelu des rivières Antenne, Coran, Né (etc.), le fleuve Charente forme une véritable colonne vertébrale dans un schéma de protection.

C'est aussi le lieu de vie de plusieurs espèces et habitats rares et menacés, figurant aux annexes I ou II de la Directive Habitats : on dénombre ainsi plus de 50 espèces animales d'intérêt communautaire dont certaines considérées comme prioritaires (telle que la Rosalie des Alpes), et plus de 20 habitats d'intérêt communautaire (dont un prioritaire, l'aulnaie-frênaie).

Ce programme LIFE concernera les départements de la Charente et de la Charente-Maritime et plus précisément 8 sites Natura 2000 (cf. carte)

Ces sites forment un territoire d'action cohérent permettant de répondre aux objectifs présentés ci-dessous.



Les objectifs du programme LIFE « Vison et milieux naturels du bassin versant de la Charente »

Pour le Vison d'Europe

Le projet permettra de maintenir, voire d'accroître la population de Vison d'Europe du bassin de la Charente :

- en limitant les causes de mortalité (aménagement des ouvrages d'art à risque, surveillance du Vison d'Amérique...),
- en sécurisant les secteurs remarquables à forts enjeux (acquisitions foncières),
- en sécurisant des zones refuges régulièrement réparties le long des cours d'eau dans une perspective "trame verte et bleue"
- en améliorant la qualité des habitats (restauration des écosystèmes, recréation de frayères, creusement de mares...).

L'objectif à plus long terme étant de faire en sorte que la population puisse recoloniser de nouveaux milieux.

Pour les zones humides

Ce programme mettra en œuvre des méthodes de restauration et d'entretien des habitats rivulaires durables et naturelles. En particulier, les actions viseront la restauration de l'aulnaie-frênaie, un habitat d'intérêt communautaire prioritaire.

Pour les autres espèces d'intérêt communautaire

Le bassin versant de la Charente est aussi un secteur particulièrement important pour la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) inscrite en annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore.

Comme le Vison d'Europe, elle fait l'objet d'un Plan National d'Action, dont le LIFE sera une composante essentielle. L'enjeu en ce qui la concerne est d'assurer **une connexion fonctionnelle, via le fleuve Charente, entre les populations historiques du Centre-Ouest et du massif Central.**

De manière plus générale, ce programme profitera aux différentes espèces aquatiques et semi-aquatiques associées (libellules, amphibiens, oiseaux, poissons, etc.). Il devrait permettre d'améliorer sensiblement l'état de conservation des milieux humides du bassin versant.

Sensibiliser, former, concerter et associer

De nombreuses actions de communication, sensibilisation et formation, permettront une meilleure appropriation des enjeux du LIFE par les acteurs locaux, volet indispensable à la réussite du programme.

Sont notamment prévus :

- Création d'un site internet ;
- Campagnes de presse ;
- Campagnes de sensibilisation des acteurs locaux (techniciens rivières, monde agricole, popuiculteurs, piégeurs agréés, population locale, public scolaire, ...) ;
- Panneaux d'information sur des sites d'action ;
- Reportages vidéos ;
- Plaquettes d'information thématiques ;
- Séminaire de retours d'expériences ;
- Rédaction d'articles scientifiques et de vulgarisation...

Évaluer la pertinence du projet

Chaque action sera évaluée à l'aide d'un protocole de suivi, afin de juger de leur pertinence et leur réussite.

Des indicateurs de suivi de l'efficacité du LIFE seront également mis en œuvre, avec notamment la création d'un observatoire des mammifères aquatiques du bassin de la Charente.